COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 9 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215601162-20251209-2025_9_7-DE

L'an deux mil vingt-cinq le neuf décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation
04 décembre 2025

En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 17

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

Mme JEGO Anne-Marie, M. MADEC Jacques, Mme RIO Annick, M. BEGKOYIAN Pierre, Adjoints ;
M.MATIGNON Philippe, Mme ROSSIGNOL Christine, M. PASCO Yann, Mme RUMEUR Anne, MM. HUET Pascal, CAILLOCE Stéphane, Mme HERVE Nadia, M. FICKO David, M. LE SOMMER Charles, Mme WLODARCZAK Françoise, *Conseillers municipaux* ;

Représentées : Mme DUVERGER Cécile par M. CAGNARD Hervé,
Mme BERTHO-LAUNAY Sandrine par Mme JEGO Anne-Marie
Excusée : Mme KERZERHO Sophie
Absent : M. MAHE Bertrand
Secrétaire de séance : M. PASCO Yann

n°2025-9-7 : Demande de subvention pour l'entretien de chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (P.D.I.P.R.)

Monsieur le Maire expose aux Conseillers que le Conseil Départemental apporte une aide financière aux collectivités pour l'entretien des chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades de Randonnées et de circulation douce.

Il est rappelé que la commune compte en 2025, 23 kms de sentiers pédestres, côtiers et circulation douce, dont l'entretien nous revient et nécessite plusieurs passages.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:

SOLLICITE une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de l'entretien 2025 des chemins inscrits au P.D.I.P.R pour les interventions manuelles et mécaniques tractées.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la concrétisation de cette demande.

Le Maire,
Hervé CAGNARD